

## *Aménagement*

# La Communauté de communes du Perche vient de lancer son Plan local d'urbanisme intercommunal

NOGENT-LE-ROTROU TRAVAUX - URBANISME

Publié le 07/02/2018



Les élus de la Cdc du Perche vont travailler de concert pour élaborer le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) pour les 22 communes du territoire.

La Cdc du Perche entame le long processus d'élaboration de son plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI). Lequel s'achèvera en 2021.

Principal point à l'ordre du jour de la réunion du Conseil communautaire qui s'est tenu lundi soir au Pôle enfance-jeunesse de Nogent-le-Rotrou, le plan local d'urbanisme intercommunal a mobilisé l'attention des délégués communautaires. Ce document d'urbanisme qui doit régir la façon dont on développera le territoire à l'avenir, selon un Projet d'aménagement et de développement durable (PADD), devra être finalisé pour 2021.

Pour François Huwart, le président de la Cdc qui a exposé les enjeux de ce travail, « Nous avons devant nous un calendrier assez long. L'élaboration du PADD en concertation avec les élus et les habitants du territoire est une étape importante de dialogue avec l'État. C'est une longue marche » Mais le président de la Cdc du Perche a prévenu : « Il y aura des discussions difficiles, sans doute des divergences de points de vue, je préfère le préciser maintenant ».

### **Et Moïse dans tout ça ?**

Car c'est toute la difficulté du travail qui démarre : mettre en adéquation les ambitions des élus pour le développement de leur territoire, « à la parcelle près », avec les obligations et les préconisations dictées par l'État en matière d'aménagement du territoire.

Autre difficulté de la manœuvre, les délégués communautaires qui vont travailler à la constitution de ce document d'urbanisme et les élus communaux qui vont en valider les différentes étapes au fur et à mesure ne seront pas forcément ceux qui valideront le projet final en 2021. Comme l'a indiqué "bibliquement" François Huwart, « Vous portez ce projet sur les fonts baptismaux mais je ne suis pas sûr que vous verrez la Terre promise »

### **Éviter le langage technocratique**

Parmi les questions soulevées, les délégués communautaires, et notamment les maires des communes de la Cdc se sont assurés que toute révision de leur PLU leur était dorénavant interdite jusqu'à la fin du processus. Pour autant, des modifications, « légères », a-t-il été précisé, peuvent être validées par les services de l'État au niveau des PLU. Et ce à l'exception, bien sûr, des communes qui ont entamé la révision de leur PLU avant le transfert de la compétence urbanisme à la Cdc. C'est par exemple le cas de Margon dont le projet de modification du PLU a été validé lundi soir par le Conseil communautaire.

Compte tenu de la concertation avec les habitants qui doit présider à l'élaboration de ce futur PLU, Didier Bouhet et Annie Sevin, délégués de la commune de Nogent-le-Rotrou, se sont interrogés sur la façon de conduire cette réflexion avec les habitants en évitant de verser « dans une dérive technocratique ». Une remarque qui a été approuvée par une large partie de l'assemblée communautaire.

### **Stéphane Marchand**

NOGENT-LE-ROTROU TRAVAUX - URBANISME

---

## **A LIRE SUR L'ÉCHO**

**Fait divers - Le compagnon de la préfète d'Eure-et-Loir interpellé ivre après une course-poursuite avec la police au volant d'une voiture de la préfecture**

L'Écho

**État - Qui est la nouvelle préfète qui va remplacer Fadela Benrabia en Eure-et-Loir ?**

L'Écho